

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°7 du 8 février 2013

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°4

ARRÊTÉ N° 34/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG

modifiant l'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 portant changement de dénomination du cercle du 7e bataillon du train de Besançon (Doubs).

Du 4 janvier 2013

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : *bureau « réglementation générale »*.

ARRÊTÉ N° 34/DEF/DCSCA/SD_REJ/BREG modifiant l'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 portant changement de dénomination du cercle du 7^e bataillon du train de Besançon (Doubs).

Du 4 janvier 2013

NOR D E F E 1 3 5 0 0 8 5 A

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Précédent Modificatif :

Erratum du 22 décembre 2010 (BOC N° 6 du 11 février 2011, texte 2).

Texte modifié :

Arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 (BOC N° 1 du 7 janvier 2011, texte 10 ; BOEM 135.2, 145.1, 724.1.2) modifié.

Référence de publication : BOC N°7 du 8 février 2013, texte 4.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 modifié, portant changement de dénomination du cercle du 7^e bataillon du train de Besançon (Doubs),

Arrête :

L'arrêté n° 2257/DEF/DCSCA du 16 décembre 2010 est modifié comme suit :

Art. 1^{er}. Après l'article 2., il est inséré un article 2-1. ainsi rédigé :

« Art. 2-1. Le cercle de la base de défense de Besançon comprend des unités de gestion (UG) détaillées en annexe. ».

Art. 2. Ajouter l'annexe ci-jointe.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.

ANNEXE.
LISTE DES UNITÉS DE GESTION DU CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE BESANCON.

CERCLE DE LA BASE DE DÉFENSE DE BESANCON.
19e régiment du génie.
13e régiment du génie.
6e régiment du matériel.
511e régiment du train.
UG interarmées